

Comment dois-je gérer le recyclage des matières dans un dossier ?



Vous êtes ici :

[EDQM FAQs](#) / [FAQ de l'EDQM en français](#) / [CERTIFICATION DES SUBSTANCES POUR USAGE PHARMACEUTIQUE](#) / [Informations générales sur les substances pour usage pharmaceutique](#) / [Dossier de demande](#) / Comment dois-je gérer le recyclage des matières dans un dossier ?

Réponse :

Le dossier (section 3.2.S.2.2) doit indiquer clairement si un recyclage des matières (solvants, réactifs, liqueurs-mères) est effectué. S'il est effectué, les procédures de recyclage doivent être décrites, les spécifications relatives aux matières recyclées doivent être fournies et justifiées et il doit être indiqué à quel stade du procédé ces matières sont utilisées.